



Air France



Le 15 oct 2024

Déclaration des élus CFE-CGC au CSEE CC du 15 oct 2024

La Direction a annoncé lors du CSE CC extraordinaire du 24 Septembre la bascule de l'activité vols de l'escale de Strasbourg vers une activité de Back Office dès le programme été 2025.

La fin de l'activité opérationnelle sur l'escale de Strasbourg marque un énième pas vers l'attrition de notre périmètre. Ce sont de nouvelles pertes de compétences et de nouveaux bouleversements pour nos collègues qui vont devoir s'adapter et changer de métier.

Cette décision impacte lourdement nos collègues de SXB, elle fragilise également le HUB de Lyon et diminue une nouvelle fois la présence d'Air France dans nos régions, laissant la place aux compagnies Low Cost, ce que nous déplorons.

Pour autant, le sujet des Back Office est porté depuis plusieurs années par la CFE-CGC comme une alternative sociale possible en réponse à vos projets souvent qualifiés de funestes sur notre périmètre.

Nous ne pouvons donc qu'apprécier la voie que vous ouvrez vers une nouvelle organisation du travail qui puisse permettre aux salariés du CC lourdement impactés par les décisions de l'Entreprise et la baisse drastique de l'activité, de conserver un emploi à Air France sur leur escale.

C'est une réponse sociale que nous appelions de nos vœux et nous espérons, quelles que soient les décisions que vous prendrez à l'avenir sur notre périmètre que nous pourrions nous appuyer sur ces méthodes qui permettent de sauvegarder l'Emploi, ce qui reste la priorité de notre Organisation syndicale et ne plus avoir à revivre les traumatismes causés par les mobilités contraintes ou le risque de PSE subi par les escales de Toulon, Bordeaux, Nantes et Orly.

Vos élus et représentants CFE-CGC

